

Zeitschrift: Revue suisse : la revue des Suisses de l'étranger
Herausgeber: Organisation des Suisses de l'étranger
Band: 42 (2015)
Heft: 6

Artikel: Stabilité au Conseil des États
Autor: Müller, Jürg
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-912109>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

par les radicaux – un parti alors puissant – et les catholiques conservateurs (l'actuel PDC) associés au parti des paysans, artisans et bourgeois (le PAB, devenu l'UDC). Au cours d'un long processus, ces forces se sont redéployées. Aujourd'hui, la droite forte est représentée par l'UDC populiste, et s'inscrit ainsi dans la tendance européenne.

L'effondrement des partis du centre tient surtout à leur absence de contours. Ils n'ont pas réussi à regrouper leurs forces avec le PDC. Il n'est pas exclu non plus que la résurgence des Vert'libéraux et du PBD soit passagère. Il y a toujours eu en Suisse des partis qui enregistrent un certain temps des victoires surprenantes avant de disparaître. L'Alliance des Indépendants en est un exemple éloquent.

Les problèmes actuels liés aux réfugiés et le renforcement de la politique migratoire qui en découle ont porté un coup fatal aux concurrents de l'UDC. Tous les autres sujets politiques tels que l'environnement, la sortie du nucléaire ou les questions sociales sont passés au second plan, ce qui a aussi pesé sur le résultat des Verts. Les incertitudes sur l'avenir économique ont de nouveau apporté des voix au PLR. En effet, beaucoup d'électeurs se sont réfugiés vers ce parti qui défend traditionnellement des valeurs économiques.

Stabilité au Conseil des États

Un deuxième tour sera nécessaire dans de nombreux cantons: 19 sièges n'ont pas pu être pourvus lors du premier tour.

La composition politique définitive de l'Assemblée fédérale ne sera connue qu'après le deuxième tour dans 12 cantons pour les élections au Conseil des États. Le 18 octobre en effet, seuls 27 des 46 sièges ont été attribués, à savoir huit aux libéraux-radicaux, sept au PDC, six au PS et cinq à l'UDC. Le Schaffhousois sans parti Thomas Minder, le père de l'initiative contre les rémunérations abusives couronnée de succès, a lui aussi été réélu. Le PDC et les Vert'libéraux ont tous deux perdu un siège.

Habituellement, la situation au Conseil des États est plutôt stable; aucun changement considérable ne devrait intervenir, pas plus qu'un glissement vers la droite comparable à celui qu'a connu le Conseil national.

Il est toutefois possible que le PLR conteste la suprématie traditionnelle du PDC. Mais la vraie question est de savoir si le PS parviendra, lors du prochain tour, à conserver les 11 sièges acquis il y a quatre ans. Et ses chances sont bien réelles: à Zurich, le candidat socialiste Daniel Jositsch a été élu dès le premier tour, à la surprise générale. Cela dit, l'UDC peut également encore nourrir de bons espoirs. À Berne, toutefois, le directeur de campagne nationale de l'UDC, le conseiller national Albert Rösti, n'arrive qu'en troisième position, derrière les deux conseillers aux États en place, Werner Lugibühl (PBD) et Hans Stöckli (PS). L'UDC a manifestement plus de peine à imposer ses candidats dans le système majoritaire uninominal.

(JM)

Tension maximale pour l'élection du Conseil fédéral le 9 décembre

Le renouvellement intégral du Conseil fédéral s'annonce passionnant. Vainqueur des élections au Parlement, l'UDC revendique un deuxième siège, ce qui pourrait réussir avec des candidats modérés. L'élection serait facilitée si Eveline Widmer-Schlumpf renonçait à un nouveau mandat. Le mauvais résultat du PBD, son parti, met la conseillère fédérale élue en 2007 sous forte pres-

sion. Si elle se représente, le PS, les Verts, le PDC, le PBD, le PVL et le PEV pourraient tenter de sauver son siège en argumentant que le centre a aussi droit à un représentant. L'UDC et le PLR plaident en faveur d'une «formule magique arithmétique»: les trois plus grands partis ont droit à deux sièges au Conseil fédéral et la quatrième force politique à un. Autrement dit 2 UDC, 2 PLR, 2 PS et 1 PDC.

La répartition des sièges au Conseil des États avant les élections du 18 octobre 2015

